

Ingénieries - Pédagogie - FOAD

Concevoir le positionnement d'une action



Référence n° 2025-283

Effectif maximum 10 personnes

Dates du 24/04/2025 au 24/04/2025

Formateur Catherine BARDON-MONNOT

Durée (en heures) 7

Contact catherine.bardon@ac-aix-marseille.fr

Le positionnement préalable est un bilan partagé avec le candidat de ses compétences, acquis et expériences avant l'entrée en formation. Le positionnement représente une étape obligatoire et réglementaire pour les organismes de formation. Le positionnement préalable est le critère 8 de Qualiopi et se retrouve dans le label Eduform.

Le positionnement peut prendre différentes formes et modalités en fonction du public et des caractéristiques de l'action.

Ce positionnement se matérialise par la rédaction d'un plan individuel de formation intégré à la demande de financement, identifiant clairement les acquis et besoins du candidat. Ce PIF doit être négocié avec le candidat et lui permettre de s'engager dans son parcours de formation.

Après avoir passé en revue les fondamentaux du positionnement, les participants seront invités à travailler sur leur propre projet de positionnement sur l'une de leur action. Un outil de positionnement numérique sera présenté.

Public visé

Responsable de dispositif ou d'action de formation, coordinateur pédagogique, responsable pédagogique ou conseiller en formation professionnelle confronté à la mise en place d'une action modulaire.

Prérequis

- Avoir en charge une formation pour laquelle le positionnement est à construire ou reconstruire
- Connaître la démarche de modularisation d'un dispositif
- Maîtriser le vocabulaire de la formation professionnelle.

Objectifs pédagogiques

- Définir le positionnement
- Repérer les enjeux du positionnement pour l'OF, le candidat et le financeur.
- Identifier les objectifs du positionnement
- Décrire les différentes formes de positionnement
- Identifier les étapes de construction d'un positionnement
- Découvrir un outil de test numérique
- Présenter son projet de positionnement d'une action
- Veiller à la bienveillance dans l'évaluation préalable

Modalités de formation



A distance

- Format : 1 jour en distanciel synchrone
- Durée estimée : 7h.
- Le module est installé sur la plateforme CAPFORM Express.
- La formation synchrone aura lieu avec l'outil de visio BBB. Un lien sera fourni aux inscrits.

Matériels pédagogiques personnels conseillés

- Un ordinateur et préférentiellement celui utilisé dans les activités professionnelles

Contenu détaillé de la formation

- La réglementation et le positionnement
- La définition et les objectifs du positionnement
- Les différentes formes du positionnement
- Un outil numérique de positionnement
- Accompagnement à la conception de son positionnement
- L'entretien de positionnement

Animation de la formation

La formation alterne des éléments théoriques et des travaux pratiques à partir des besoins du participant.

Formateur-trice

Catherine Bardon - Formatrice académique numérique – Académie d'Aix-Marseille

Moyens d'évaluation mis en œuvre et suivi

Une attestation de formation est délivrée aux participant-e-s à l'issue de la session à laquelle ils / elles ont participé.

Modalités d'inscription

Les demandes d'inscription sont à communiquer en cliquant sur le bouton "S'inscrire" qui apparaît sur cette page de présentation lorsqu'une ou plusieurs sessions sont programmées.

Une demande de validation sera automatiquement adressée à vos responsables. Après validation de leur part, vous serez informé-e par courriel de votre inscription définitive.

Tarif

Cette formation est prise en charge dans le cadre du plan de formation de la structure qui vous emploie et est financée par le [Fonds académique de mutualisation \(FAM\)](#).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour plus d'informations prendre contact avec le référent PSH du GIP-FCIP : contact.pfr@ac-aix-marseille.fr